

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE du MARDI 5 JUILLET 2016

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**

Adresse : (Chez le président en exercice) **Jean-Yves TOURTET 7 rue du Verger 05400 VEYNES**

Tél / mail : **06.76.04.09.26** / badmintonclubveynois@free.fr

Le **mardi 5 juillet 2016**, à **19h**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région Pierre MENDES FRANCE** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi cinq feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'Assemblée Générale est présidée par **M. Jean-Yves TOURTET** en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, **Mme Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que secrétaire de l'association.

Plus de ¼ des membres étant présents ou représentés (soit 36 membres sur 87 inscrits à ce jour), tel qu'il est prévu par les articles 7, 11 et 16 des statuts actuels, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence Messieurs **Serge EYSSERIC** et **Jean-Paul CHASTEL**, respectivement président et secrétaire de l'**Office Municipal des Sports** et excuse l'absence de M. **Silvan ETIENNE**, président du **Comité Départemental de Badminton**.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

1. Approbation du compte-rendu moral, sportif et financier ;
2. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2015/2016 ;
3. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
4. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 mini à 12 places maxi à pourvoir) ;
5. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
6. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2016/2017 ;
7. Propositions des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2016/2017 ;
8. Créations de commissions internes au club pour la saison 2015/2016 ;
9. Questions diverses

Le Président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé **par e-mail** à chacun des membres dans le cadre des convocations (*également présents et consultables au gymnase lors des séances*). Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale **adopte** les bilans

- moral à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 1)
- sportif à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 2)
- financier à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 3).

2. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2015/2016

Le président a rappelé dans son rapport moral la difficulté de satisfaire tous les licenciés par rapport à leur attente. Certaines personnes souhaitent notamment pouvoir faire du simple. Il est proposé de mettre à disposition un terrain réservé à cette discipline.

3. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

4. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel par le Président que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'**article 11** des statuts actuels et annonce de la liste des 8 candidats sortants, il est procédé à l'élection des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- M. Jean-Yves TOURTET à l'**unanimité de l'AG**
- Mme Laure PICARD du CHAMBON à l'**unanimité de l'AG**
- Mme Patricia SUBLARD à l'**unanimité de l'AG**
- M. Hans PENNINGA à l'**unanimité de l'AG**
- M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO à l'**unanimité de l'AG**
- M. Dominique CHOLET à l'**unanimité de l'AG**
- M. Xavier NOPRE à l'**unanimité de l'AG**
- Mme Fabienne LARD à l'**unanimité de l'AG**

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

5. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Après réunion du nouveau Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs du bureau tel qu'il est prévu par l'**article 11** des statuts actuels. Sont déclarés régulièrement élus au bureau les administrateurs suivants :

- M. Jean-Yves TOURTET : président à l'**unanimité du CA**
- M. Dominique CHOLET : vice-président à l'**unanimité du CA**
- Mme Laure PICARD du CHAMBON : secrétaire à l'**unanimité du CA**
- Mme Patricia SUBLARD : trésorière à l'**unanimité du CA**

6. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2016/2017

Pour rappel, le prix de la licence était de 75€ pour les adultes et les jeunes, de 50€ pour les Minibad et de 25€ pour les licenciés extérieurs la saison passée. Le nouveau Conseil d'Administration propose de passer la licence à 80 € pour les adultes et les jeunes.

Après débat, l'Assemblée Générale propose les tarifs suivants :

- 85€ pour les adultes
- 85€ pour les jeunes avec prise en charge des TDJ et de certaines compétitions adultes (nombre à définir par le Conseil d'Administration)
- 50€ pour les Minibad
- 30€ pour la licence extérieure.

Cette proposition est votée à l'unanimité avec 0 vote contre l'augmentation, 1 abstention et 3 votes pour un tarif de 80 €.

7. Proposition des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2016/2017

Les créneaux actuels seront renouvelés. Toutefois le créneau du mardi de 17h30 à 18h30 est un créneau OMS et le club de basket a fait la demande de ce créneau pour l'entraînement des U15. Le club est en attente de la réponse de Laurent VALLIERE sur sa présence la saison prochaine pour décider de l'organisation des créneaux d'entraînements des jeunes et donc de l'utilisation du créneau du mardi de 17h30 à 18h30.

Le créneau du dimanche matin est soumis au fait que le gymnase soit libre.

En été et pendant les vacances, des horaires spéciaux sont appliqués : à partir de 18h30 les mardi et vendredi et à partir de 10h le dimanche.

En manière de convivialité et d'organisation de tournois, le club est en attente du nouveau règlement intérieur du gymnase du Lycée afin de savoir s'il est encore possible d'organiser des pots et des buvettes.

Enfin, le club souhaiterait organiser un déplacement aux Internationaux de France à Paris durant les vacances de la Toussaint à destination des jeunes du club. La faisabilité du dossier est en cours d'étude.

8. Création de commissions internes au club pour la saison 2016/2017

Une commission va être mise en place à la rentrée pour l'organisation du tournoi Bad'In Büech.

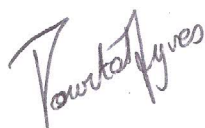
9. Questions diverses

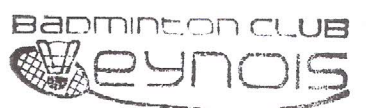
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Il est dressé **2 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président et la Secrétaire de séance.

Le Président et de séance
M. Jean-Yves TOURTET

La Secrétaire et de séance
Mme Laure PICARD du CHAMBON




 badmintonclubveynois@free.fr
 SIRET N° 500 043 682 0001 37
 DDCSPP N° 05-2007-0009/A

